

Commission universitaire l'APHG de (CUAPHG)

Principaux points abordés par la Commission Universitaire de l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie réunie le Samedi 24 Novembre 2012à la Sorbonne .

Présents: Bernard Gainot, Paris I; Amaury Chauou, CPGE Brest; Hélène Aurigny, Aix-; Chantal Pétillon, Valenciennes; Franck Collard, Paris Ouest Nanterre

Les conditions de la rentrée universitaire: effectifs, portails, dotations horaires.

Tour d'horizon permettant de constater :

- -une stabilisation, dans de basses eaux, des effectifs, parfois en légère remontée en L1, maigres en M et en concours
- -une grande diversité de situation quant à la place de nos disciplines dans les « portails » de L1; forte concurrence de parcous autres qu'histoire pure, alors qu'il faudrait recentrer les formations sur les disciplines au lieu de les diluer dans des configurations de moins en moins lisibles
- -des difficultés (rentrée retardée) liée à la restructuration par fusion de plusieurs universités
- -impression générale de confusion et de flottement

La préparation des concours et les divers Capes à venir

- -Agrégation préparée avec de maigres effectifs, mais tendance à la remontée
- -Capes actuel préparé dans des conditions difficiles, dues notamment aux difficultés de validation du C2i et du certificat de langue ainsi qu'à la dramatique désertion des préparations par les universitaires géographes, happés par d'autres tâches et de moins en moins conscients de l'importance de concours qu'ils ont de moins en moins passés avant d'entrer à l'Université. La CUAPHG s'alarme de cette situation qui menace gravement la cohésion même de l'Histoire-géographie
- -Capes transitoire préparé dans des conditions difficiles, le financement des enseignements à remonter au semestre 2 de l'année 2012-3 étant problématique pour ce qui concerne le Capes-bis de la présente année universitaire; problème de la consistance du mémoire attendu
- -vive inquiétude sur le devenir du Capes au-delà de 2014 : maintien de questions spécifiques ? consistance du mémoire de master ? direction de celui-ci ? problème des collés aux épreuves écrites du Capes et de leur passage en M2 ; problème de l'établissement où celui-ci sera validé si le stage d'après concours se fait dans une autre académie nécessitant un apport de personnel.
- La CUAPHG demande aux autorités responsables de revoir le placement des épreuves théoriques du Capes à la fin de M1 car il interdit l'initiation des candidats à une vraie recherche universitaire; elle préconise, comme l'ont déjà fait plusieurs associations de

Siège social: 98-100 Rue Montmartre, BP 6541, 75065 PARIS Cedex 02 - Tél. 01 42.33.62.37/Fax 01 42.33.12.08 Courriel: a.p.h.g@wanadoo.fr - N° SIRET: 784 621 30 000 30 - APE N° 9499Z

spécialistes, son placement en M2 ; un vrai prérecrutement des enseignants permettant ainsi l'allongement du temps de formation ; elle exige le maintien de programmes spécifiques sur des questions dont la préparation est indispensable à l'enrichissement nécessaire de la culture disicplinaire des futurs enseignants ; elle exige le maintien d'épreuves universitaires et la préparation d'un mémoire confiée à la direction d'un enseignant-chercheur de la discipline.

-Discussion à propose des ESPE, à partir du texte de cadrage du ministère. La CUAPHG espère vivement leur rattachement aux instances universitaires et s'inquiète de l'orientation excessivement professionalisante que semble donner le texte aux épreuves du Capes à quoi doivent former autant voire davantage les spécialistes de la discipline et non ceux des sciences de l'éducation. La formation des maîtres doit résulter d'une coopération entre spécialistes disciplinaires

Les rapprochements CPGE – Universités

Diverses expériences à Paris ou ailleurs, mais pas de généralisation.

-plus préoccupante est la disparition d'un enseignement de géographie dans certaines Prépas scientifiques (biologie, chimie, physique, sciences de la terre)

Questions diverses

Retours édifiants des assises de l'Enseignement supérieur tenues en vue de la refondation de celui-ci : un simulacre de concertation, des décisions déjà prises, l'impression d'une mainmise des acteurs locaux (régions) sur les orientations à prendre, et du maintien de la technostructure parisienne au-delà des alternances politiques, d'où la timidité des changements à venir et la persistance dans des schémas de pensée ayant pourtant fait la preuve de leur nocivité (LRU, mastérisation des concours, etc.)

Paris , Reims le 29 décembre 2012 Pour la commission universitaire , son président Franck **Collard**

Siège social : 98-100 Rue Montmartre, BP 6541, 75065 PARIS Cedex 02 - Tél. 01 42.33.62.37/Fax 01 42.33.12.08 Courriel : a.p.h.g@wanadoo.fr - N° SIRET : 784 621 30 000 30 - APE N° 9499Z